



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 7 JANVIER 2019

Convocation du 28 Décembre 2018.

L'an deux mil dix-neuf, et le 7 janvier, à vingt heures trente minutes, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

Présents : MM. TOURGIS Lionel – LERÉVÉREND Benoît (adjoints).

Mme MARIE ROSALIE Christèle – M. GOUET Jérôme - Mme MOREAUX Sophie – M. PIGEON Michaël - Mme DUPORT Delphine – M. DUVAL Benjamin – M. AUDOUX Jérôme – Mme LEROYER Sandrine.

Pouvoirs : Mme LECELLIER Sophie à Mme LEROYER Sandrine

Absent excusé : M. LOYANT Jean-Marie

Absents : Mme SOREL Audrey

Secrétaire de séance : M. TOURGIS Lionel.

Le compte rendu de la séance du 3 Décembre 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme :

- permis de construire : 0
- certificat d'urbanisme : 6
- déclaration d'intention d'aliéner : 2
- déclaration de travaux : 1

DELIBERATIONS

► **Attribution marché équipement multisport :** Suite à une erreur matérielle lors de la réception des offres, la commission d'appel d'offres s'est à nouveau réunie et confirme qu'une entreprise n'a pas répondu à la tranche conditionnelle, la seconde n'a pas remis le document quantitatif (DQE) fourni lors de la consultation d'entreprises et le montant de son devis ne correspond pas à l'acte d'engagement. Seule l'offre de l'entreprise Technifence est recevable pour la tranche ferme, soit : 39 974,40 TTC. (33 312 HT) Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer le marché.
Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Demande de subvention pour l'équipement multisport et son abri.** Par courrier reçu le 13 décembre 2018, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Normandie nous a fait part de son refus de nous accorder une subvention (réunion du 23.11.2018).

Suite à ce refus, Madame le Maire demande l'autorisation de solliciter une subvention près du Département : APCR

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Bibliothèque municipale/salle de réunion :** Les travaux de chauffage exécutés dans ces locaux ne donnent pas satisfaction. Suite au rendez-vous organisé sur place à la demande de Madame le Maire avec

le bureau d'étude, un devis de travaux modificatifs pour réaliser deux circuits différents a été établi par l'entreprise. Devis qui s'élève à 2 122,50 € TTC.

Considérant que les sachants n'ont pas pris en compte l'utilisation et l'orientation distinctes de ces locaux, le conseil municipal accepte ces travaux mais considère qu'ils doivent prendre à leur charge cette plus-value.

Un courrier leur sera adressé en ce sens.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES
--

- Population légale au 1^{er} janvier 2019 : 1 588 habitants.

Madame le Maire déclare la session close. La séance est levée à 21 h 15 minutes.